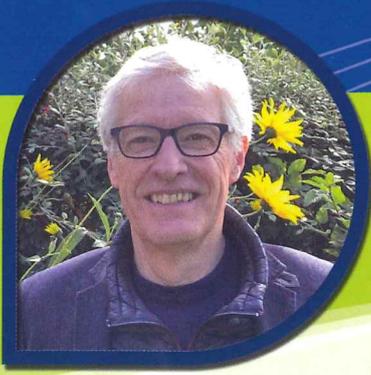


Montmorot

Votre bulletin municipal



Éditorial

Après une rentrée des classes sans accroc, avec des équipes éducatives au complet, cette fin d'année est marquée à Montmorot par la poursuite des gros projets engagés au budget.

L'aboutissement d'un projet, entre l'intention et la réalisation, n'est jamais un long fleuve tranquille et les étapes sont longues et fastidieuses : voter l'intention, concevoir, avec un comité consultatif de citoyens, rédiger un cahier des charges, lancer un marché public, solliciter les subventions, choisir l'entreprise, valider le choix en conseil municipal, programmer le chantier et enfin réaliser les travaux. S'il faut généralement entre deux et quatre ans pour franchir toutes ces étapes, parfois le projet n'aboutit pas !

Vos élus ne se découragent pas et continuent avec pugnacité à tracer la route fixée en début du mandat.

Cette fin d'année verra l'aboutissement de plusieurs réalisations : réhabilitation de l'accueil de loisirs, derniers coups de pelleuse sur la voie douce d'accès au cimetière et le stade en Presles, dernière main à l'école maternelle, continuité du cheminement piéton rue Monin, création d'un parking avenue Passaquay.

Les chantiers avancent donc, chacun à son rythme, avec la mauvaise nouvelle du report au mois de janvier de la réhabilitation de la rue Mathy.

La météo pluvieuse aura compliqué cette année l'entretien de la végétation des voiries. Tout semble rentrer dans l'ordre avec le renfort d'un agent contractuel.

D'ici décembre, un livre illustré, rédigé par Christian FURIA, Conseiller municipal, retracera l'histoire de Montmorot. L'occasion de mieux connaître d'où l'on vient !

Le Maire
André BARBARIN



Square Marcel Aymé

Éditorial

Actualités Montmorot

En bref





Montmorot

Votre bulletin municipal

Le conseil municipal en action (Comptes-rendus détaillés sur www.montmorot.fr)

Séance du 12 juillet 2024

- Tirage au sort du jury d'assises.
- Octroi d'une subvention de 9 000 € à la section basket de l'Éveil Sportif de Montmorot.
- Convention avec l'association « 30 Millions d'Amis » pour la stérilisation des chats.

Séance du 11 septembre 2024

- Prolongation du marché pour la gestion par Léo Lagrange de l'Accueil de loisirs.
- Rapport annuel du SICTOM.
- Dérogation au repos dominical des salariés dans les commerces de détails.

Remerciements aux délégués de quartier

Un cocktail dînatoire offert aux délégués de quartier pour les remercier de leur engagement et leur dévouement pour la commune. Un moment très convivial, apprécié de tous.



Animaux sauvages

Nous sommes interpellés, de plus en plus fréquemment, par certains d'entre-vous qui s'inquiètent de la prolifération des moustiques, qui nous signalent un serpent logeant à l'orée de son terrain, que des pigeons se multiplient sur le toit de sa maison, qu'un essaim de guêpes ou d'abeilles s'installe dans l'arbre du jardin...

Nous n'avons pas toutes les réponses à vos interrogations. Nous essayons de diffuser des conseils de bon sens, des mesures à prendre, des astuces pour se protéger.

Cependant, les services municipaux ne peuvent pas intervenir sur les terrains privés. Aussi vous devez faire appel à des entreprises spécialisées pour régler les désordres que vous constatez et qui perturbent votre vie au quotidien.

Il convient toujours d'avoir à l'esprit que nous devons cohabiter avec toutes les espèces, que la terre n'appartient pas exclusivement aux humains et que la biodiversité est la seule façon de vivre dans un monde équilibré ou aucune espèce ne prend le pas sur l'autre.

Nouvelle installation d'agriculteurs au Grand Sugny



Un jeune couple d'agriculteurs s'est installé sur la commune pour produire des fruits, des feuillages, des noix et des fleurs comestibles. Le jardin est labellisé

agriculture biologique. La vente se fera en direct sur la ferme ou via des circuits courts. 2 000 arbres, arbustes et fruitiers sont déjà plantés au Grand Sugny.

LES FORESTIBLES

421 route de Courlans - Montmorot.

Parole à l'opposition

Bonjour à toutes et à tous. Nous espérons que la période estivale a été propice au repos, à la détente et que vous êtes en forme pour cette rentrée. Elus de l'opposition sommes régulièrement interpellés sur certains sujets. En voici quelques uns. Sur la zone Valière d'Aval (derrière la maison médicale), le projet est au point mort. Les élus de la majorité votent un budget sur, ce qui n'est, pour l'instant, qu'une friche. D'ailleurs, au vu des inondations catastrophiques un peu partout dans notre pays, est-il bien raisonnable de vouloir construire des habitations sur cette zone ? Nous, élus de l'opposition n'y sommes absolument pas favorables. Toute la commune est en zone 30 (ou presque !!). Est-ce bon pour l'environnement ? La question est posée. Les automobilistes sont régulièrement sanctionnés par la police qui contrôle la vitesse sur certains axes. Rappelons qu'une partie des amendes est reversée par la préfecture aux communes de moins de 10 000 habitants, ce qui est le cas de Montmorot. Pas un mot de la municipalité sur le devenir des anciens bâtiments Conforama, ni du bâtiment de l'ancienne maison de retraite, Espérons que ces dossiers seront « pris en main » prochainement, avec toute l'attention qu'ils méritent. La commune a élaboré un dossier de déclaration d'utilité publique afin d'acquiescer une propriété à l'arrière de la mairie afin de faciliter l'accès à la nouvelle médiathèque. N'aurait-il pas été plus judicieux de trouver un accord amiable avec le propriétaire plutôt que d'entamer une procédure au tribunal administratif. Il aurait peut-être fallu y penser lors de la construction de la médiathèque. Beaucoup d'administrés nous contactent concernant l'extinction de l'éclairage public. Rappelons que la commune retouche une part non négligeable (93709 € pour 2023). Cette recette provient d'une quote-part de la facture d'électricité de chaque abonné. Avec cette somme, il existe des solutions intermédiaires à l'extinction totale. Les élus de l'opposition.

Rentrée des classes

Cette année, les équipes éducatives ont accueilli 65 enfants à l'école maternelle et 128 élèves à l'école Simone VEIL. Nous constatons un tassement des effectifs, ce qui permet des classes moins chargées : 16,25 enfants en maternelle et 21,5 élèves en élémentaire en moyenne.

Les enfants évolueront dans un bâtiment entièrement rénové à Crockylo, isolé contre le froid et le chaud à la maternelle. Après la Toussaint, la cour de l'école Simone VEIL proposera des équipements de détente.



Rentrée des classes



École maternelle : *Debout* : Eric VIRET, Florelle VARENNE, Félicia MERCIER, Emmanuelle MONTPEYROUX, Martine CANIOTTI, Emmanuel BAILLY.
Assis : Hélène PERTUS (Directrice), Cécile MAURON, Cécile JULIEN.



ALSH : *Debout* : Mehdi SEKKAOUI, Loana LOCATELLI, Pauline COURVOISIER, Eloïse JEANDOT, Mélanie VANDENBOSSCHE.
Assis : Maëlys GRAUX, Emmanuelle VUILLET, Aurore MAITRE.
Manque Sophie PELLIGAND et Martine PERNOT sur la photo.



École élémentaire : *Debout* : Léa LAVOIL (Rased), Fabien DRAPIER, Florine SAGOT (AESH), Christophe LOUVAT, Karine DURAFFOURD, Céline KROPP (enseignante remplaçante rattachée à l'école), Catherine MENIN-MORGANT (Directrice).
Assis : Jean RODRIGUES, Cécile MAURON (décharge de directrice), Ludivine BLERVAQUE, Noémie GONTHIER (AESH).



Ambre PARMENTIER
rejoint la médiathèque en qualité de "Service Civique".

Points d'apports volontaires

Afin de résoudre les difficultés liées à la collecte tous les 15 jours mais aussi de limiter les bacs restants sur les trottoirs, le SICTOM a proposé l'installation de points de collectes volontaires rue Mathy pour les habitats collectifs et rue Ponard.

Voici le résultat du sondage effectué auprès des riverains :

- **Rue Mathy : 56 réponses, 1 sans avis, 18 pour, 37 contre.** - **Rue Ponard : 18 réponses, 8 pour et 10 contre.**
Au regard des réponses nous avons indiqué au SICTOM que nous ne donnions pas suite à sa proposition.



Françoise TOMASETTI
Adjointe au Maire

Relevé radar pédagogique



Rue Sommier : Limitée à 30 km/h

Relevé juillet 2024 : 640 véhicules/jour avec une moyenne de 32 km/h. Pic de circulation de 130 véhicules/heure début de matinée dans le sens entrant (Av. Maillot/Rue Sommier). Seuls 41 % des automobilistes ont respecté la limitation à 30 km/h dans le sens entrant et 48 % dans le sens sortant.

EN BREF

Carte avantages jeunes 2024-2025

La carte est en vente toute l'année à la médiathèque municipale de Montmorot au prix préférentiel, de 4 € pour les Catharus de 0 à 25 ans, qu'on se le dise !

Anniversaire des 80 ans de la libération de notre territoire

Vendredi 8 novembre à 19 h à la Médiathèque municipale : conférence conçue et animée par Christian FURIA mettant en avant des résistants

de la Commune : tout particulièrement Léon et Cécile MATHY et François MONIN.

Médiathèque : Catalogue en ligne

Vous l'avez demandé... le voilà !

La médiathèque vous propose un nouvel outil : un catalogue en ligne !

Vous pouvez ainsi prolonger vos prêts, réserver des documents, mettre des coups de cœur, faire des suggestions, ou encore accéder à votre historique de prêts des 6 derniers mois.

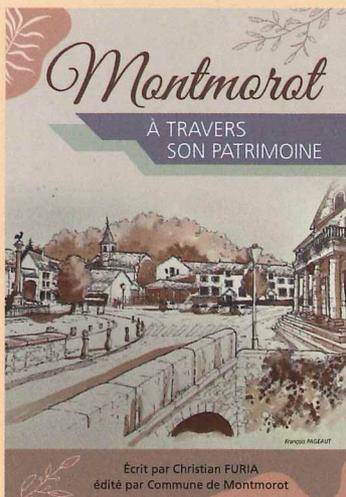
Accès à partir du site de la ville de Montmorot.

Journées du patrimoine 2024



Une trentaine de personnes ont écouté la conférence, conçue et animée par Christian FURIA, Conseiller municipal, sur le thème « **sur la route, des voies de communication en Franche comté, dans le Jura et à Montmorot** ». Comme toujours, Christian a conquis son public !

Montmorot à travers son patrimoine



Réalisation et édition d'un livre retraçant l'histoire et le patrimoine de Montmorot.

Un livre par foyer sera offert aux habitants de Montmorot.

A retirer à la Médiathèque avec un justificatif de domicile (facture gaz...) à compter de mi-décembre.

L'ouvrage sera également en vente au prix de 10 €.

Agenda : dates à retenir

8 novembre : conférence sur les résistants Léon et Cécile Mathy.

11 novembre : cérémonie armistice 14/18 monument aux morts.

11 décembre : repas des aînés (à partir de 75 ans). *Inscription obligatoire.*